



FORMATION SOUS-SECTION 4

RECYCLAGE ENCADREMENT DE CHANTIER *

OBJECTIFS	 Identifier le risque amiante et appliquer les mesures de prévention définies dans le mode opératoire, Identifier et évaluer les risques au préalable, Identifier les moyens de protection, Appliquer les différents contrôles, Réaliser un confinement.
PUBLIC VISÉ	 Travailleur ayant au sein de l'entreprise les compétences nécessaires pour diriger, coordonner l'exécution des travaux et mettre en œuvre le mode opératoire, Chef d'équipe.
PRÉREQUIS	 Maîtrise du français (lu, écrit, parlé), Présentation de l'attestation de compétence, suite à la formation préalable, Aptitude au poste du travail délivrée par la médecine du travail.
MOYENS PÉDAGOGIQUES	 Formation en salle et mises en situation sur chantier fictif: méthodes adaptées à la formation des adultes, Formateurs attestés INRS/OPPBTP, Matériel mis à disposition: EPI (combinaison étanche, gants, sous-vêtements et surbottes jetables, appareil de protection respiratoire, chaussures de sécurité).
ÉVALUATIONS	> Évaluation théorique (20 minutes), cas pratique (1 heure), visant la délivrance d'une attestation de compétences.
LIEU DE FORMATION	> Dans les locaux de Conseil & Formation Amiante.
DURÉE ET TARIF	 > 1 jours, soit 7 heures, > INTER entreprise : 345 € HT par stagiaire, > INTRA entreprise : (nous consulter).
ACCUEIL DES STAGIAIRES	> Afin de répondre aux exigences de qualité, Conseil & Formation Amiante fait le choix de limiter l'accueil de ses stagiaires à 10 personnes maximum, par session de formation.
	*Conformément à l'arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de la formation

des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante.



- > Rédacteur Pascal HUMEAU

- > **Réf** : F-FOR-PR13-V0
- > Approbateur : Pascal HUMEAU
- > Créé par : Magali TANEGGI
- > Créé le : 29 juin 16 > Modifié le : 17 juil. 24 > Édité le : 17 juil. 24

FORMATION CERTIFIANTE ELIGIBLE AU CPF

Code répertoire spécifique : RS6419

Libellé: Prévention des risques liés à l'amiante pour les personnels encadrements

de chantier en sous-section 4

Nom du Certificateur : MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Enregistrement de la certification: 18/10/2023

OUS-SECTION 4

PROGRAMME DE FORMATION (RECYCLAGE ENCADREMENT DE CHANTIER)



JOUR 1:

- > Accueil des stagiaires,
- Retour d'expérience des chantiers, et attente des stagiaires.
- > Introduction:
 - Évolutions réglementaires,
 - Rôle et responsabilités d'un encadrement de chantier.
 - Définition du secteur d'activités SS4,
 - Évolutions réglementaires.
- > Test de positionnement

Rappel des notions importantes :

- Taille d'une fibre,
- Pathologies,
- EPI et APR,
- Mise en place des MPC,
- Décontamination du personnel,
- Niveaux d'empoussièrement,
- Mode opératoire,
- Conditionnement d'un déchet,
- Repli d'une intervention,
- Gestion de l'élimination des déchets.
- > Synthèse et bilan de la formation.



Conseil & Formation Amiante • Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros • Siège social : 13 rue Raoul Servant, 69007 Lyon France SIRET 529.169.583.00018 • Code Activité 7112B • TVA FR.68.529.169.583 • N° de déclaration d'activité auprès de la préfecture de région 82691145969